



SCIC Centrales villageoises
ENER'GUIL
Siège social : Maison du Parc
La Ville **05350 ARVIEUX**
queyras@centralesvillageoises.fr

**Coopérative de production d'électricité
renouvelable**

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 25 mai 2019

PROCES-VERBAL

Sur convocation du président de la SCIC Ener'Guil, Luc Herry, l'assemblée générale ordinaire s'est réunie le samedi 25 mai 2018 à 9 h 30, dans la salle du "Mille Club" à Eygliers.
Sont présents ou représentés 66 associés, conformément à la liste d'émargement certifiée par le président et 13 votes par correspondance.

L'ordre du jour était le suivant :

1. Présentation des micro et pico-centrales par Danielle Alloin
2. Présentation des transports par hydrogène par Marie Paule Bourgarel
3. Rapport d'activité par Luc Herry
4. Rapport financier par Mary Debrune et Raphaël Soulier
5. Quitus aux administrateurs
6. Élection au conseil d'administration
7. Questions diverses

Le président vérifie que le quorum nécessaire (49 associés) à la validité de l'assemblée générale ordinaire est atteint et déclare la séance ouverte.

Il remercie Madame la Maire d'Eygliers pour son accueil dans cette belle salle parfaitement rénovée et toutes les personnes présentes pour cette assemblée.

Madame Chouvet rappelle que la commune d'Eygliers soutient la dynamique des énergies renouvelables et espère même accueillir encore d'autres sites sur le territoire de sa commune. Elle souhaite une excellente réunion à tous les sociétaires.

Le président tient tout d'abord à excuser quatre administrateurs : Jean Pierre Claezman, Elise Défossez, Philippe Méjean, et Coraline Tardy.

Il passe la parole à Danielle Alloin qui présente le premier dossier.

Ener'guil est membre actif du réseau national des centrales villageoises

1/Micro- et Pico-centrales :

Les sociétaires ont pu découvrir cette technologie parfaitement adaptée à la montagne, qui, s'appuyant sur des réseaux de collecte ou de distribution déjà en place n'engendre pas de perturbation additionnelle sur les écosystèmes, et qui de plus a peu d'impact sonore et n'induit pas de nuisances sur la qualité de l'eau potable.

L'intérêt est de produire de l'électricité la nuit et le jour sur des installations existantes d'eau potable, d'eaux usées ou d'irrigation.

Applaudissements pour cet excellent exposé qui permet à d'autres sociétaires de compléter par des exemples comme à Guillestre où le maire, Bernard Leterrier, souhaite lancer très prochainement une microcentrale sur le réseau de distribution d'eau potable.

Plusieurs interventions viennent illustrer le dossier comme la société publique locale à Briançon, la SEM SEVE à Puy St André, un refuge à Névache et la centrale sur le Cristillan qui produit 12 millions de kWh par an et génère 150 000 € de recette pour les communes de Ceillac et de Guillestre.

Roland Queinec signale que lors de la rencontre avec le maire de Saint Crépin ce dernier était fier de nous apprendre la mise en service l'été prochain d'une microcentrale sur le réseau d'eau potable de sa commune.

2/ Mobilités utilisant l'hydrogène comprimé :

Marie Paule Bourgarel, ancienne ingénieure de recherche au CNRS, présente les transports à hydrogène qui existent actuellement en Europe. Elle signale que la région Sud souhaite investir dans des trains à hydrogène entre Marseille et Aix-en-Provence avant d'atteindre Briançon dans un deuxième temps.

Des bus roulent déjà dans certaines villes comme à Pau par exemple et une centaine de taxi "Hype" circulent dans Paris. Mais ce qui intéresse notre territoire ce sont les vélos à hydrogène qui sont déjà utilisés à Saint Lô, Cherbourg, Rennes, Bayonne et Biarritz.

Ces vélos sont adaptés à un usage professionnel par des collectivités ou bien par des communes pour une offre touristique. L'intérêt est le rechargement rapide (2 minutes) permettant de parcourir entre 60 et 100 km selon le dénivelé.

L'autonomie qui sera portée à 150 km sur les vélos fabriqués en 2020. Il est souligné la recommandation de créer des "clusters" (installer les stations hydrogène regroupant bus, véhicules utilitaires, vélos) et des commandes groupées.

Applaudissements.

Ener'guil est membre actif du réseau national des centrales villageoises

3/ Rapport d'activité :

Le président signale le départ de Bénédicte Peyrot du Conseil d'Administration pour des raisons personnelles. Il rappelle que Bénédicte a été une administratrice dynamique depuis le début de cette aventure citoyenne qui a commencée en 2014. Elle a toujours été la première à promouvoir Ener'Guil dans les manifestations publiques et a aussi été très efficace dans le suivi des dossiers. Elle est maintenant totalement absorbée par sa Présidence de la SCIC de l'abattoir de Guillestre et par son travail au sein de la mairie.

Troisième tranche de développement de la centrale Ener'Guil :

Depuis l'assemblée générale du 26 mai 2018 la commission toiture a beaucoup travaillé. Le président remercie l'animateur Philippe Méjean ainsi que les quatre administrateurs qui ont œuvré à rechercher des sites adaptés pouvant accueillir des productions plus importantes, comme nous l'avions décidé au cours de notre assemblée générale de 2018. Il s'agit de d'Elise Défossez, Christian Massa, Coraline Tardy et Roland Queinec.

Il rappelle que nous sommes en train de finaliser la troisième tranche.

- Cette nouvelle grappe s'appuie sur 6 toitures pour une puissance totale d'environ 130kWc.
- A ce jour, nous avons présenté un dossier au service de la transition énergétique de la région Sud pour tenter d'obtenir une subvention de 39 000 €.
- Nous avons également déposé une demande d'aide pour agir contre la précarité énergétique auprès du fonds de donation Valorem (fonds privé) qui a lancé un appel à projet 2019 pour la région Sud.
- Par ailleurs, nous sommes à la recherche du meilleur prêt possible (taux d'intérêt le plus faible possible) sur 12 ans auprès des banques.
- Nous sommes en contact étroit avec le Syme05 qui a décidé de se porter acquéreur de 30 % du capital des coopératives citoyennes qui œuvrent pour les énergies renouvelables sur les Hautes Alpes. Le directeur du Syme05, Stéphane Raizin signale que les élus du syndicat ont décidé d'acheter 250 parts supplémentaires, soit un nouvel apport au capital de 12 500 €. Applaudissements dans la salle.
- La totalité des travaux s'élève à 233 826 € TTC avec un montant de TVA qui approche les 45 000 euros. Cette TVA sera remboursée par les services fiscaux une année plus tard, soit vers avril 2020.
- Afin de ne pas déséquilibrer les finances de la SCIC, le Conseil d'Administration étudie d'ouvrir un compte courant d'associés d'une durée d'un an qui pourrait être rémunéré 2% et permettrait ainsi d'alléger le montant de l'emprunt à réaliser.

Dividendes :

A propos des dividendes, le président rappelle que le décret présenté par le député Joël Giraud, rapporteur du Budget, prévoit un nouveau calcul sur la base de la moyenne des 3 dernières années du Taux Moyen des Obligations, majorée de 2%.

Nos statuts prévoient de payer les dividendes à partir de la quatrième année, comme le stipule l'article 28.

Ener'guil est membre actif du réseau national des centrales villageoises

Raphaël Soulier, le comptable du cabinet de gestion CHD, signale que si nous avons démarré le calcul des dividendes cette année il aurait fallu provisionner 3 340 €.

Il faudra donc prévoir de dispatcher les sommes sur tous les sociétaires et de bloquer en trésorerie les dividendes à verser lorsque leur montant accumulé aura atteint plus de 10 € et que le sociétaire en aura fait la demande officielle.

Centrales villageoises :

Depuis la création de l'association nationale des Centrales Villageoises en mars 2018 il existe maintenant 38 coopératives citoyennes qui y sont adhérentes, réparties dans 4 régions.

Le mouvement regroupe plus de 3 000 actionnaires dont 100 collectivités. Tous les PNR concernés sont sociétaires, le PNR Queyras vient de valider son adhésion en prenant 10 parts sociales.

- Capital total : 1,8 millions d'€
- Production totale : 2,8 MWc
- Moyenne du coût Wc: 1,91 € (pour notre troisième tranche nous sommes à 1,8€ / Wc).

Il est une nouvelle fois conseillé d'équiper des toitures de plus grande superficie mais de ne pas stopper totalement l'installation des petites surfaces de 9 kWc afin de garder le contact avec les citoyens.

Le fait d'avoir levé la contrainte d'intégration des panneaux photovoltaïques a permis de diminuer les coûts et d'accroître la productivité durant les périodes de forte chaleur.

La tendance est aussi d'équiper les ombrières de parking.

Une question est posée par un sociétaire à propos de l'autoconsommation : au niveau de l'autoconsommation, il y a la possibilité pour la coopérative d'installer des panneaux photovoltaïques pour la vente et d'installer parallèlement des panneaux pour le propriétaire en consommation directe avec un onduleur spécifique. Il suffit alors de déduire annuellement du loyer à payer pour l'utilisation de la toiture, l'investissement effectué par la SCIC correspondant à la partie privative.

Certificat d'économie d'énergie :

Le président signale que l'association nationale des Centrales Villageoises a signé un partenariat avec Géo PLC créée en 2008. Tous les actionnaires d'une Centrale Villageoise peuvent obtenir des aides s'ils engagent des travaux d'économie d'énergie (93 actions possibles) dans leur résidence principale ou secondaire.

Tout citoyen habitant dans un territoire où existe une centrale villageoise pourra bénéficier de ces aides, même s'il n'est pas lui-même sociétaire de la centrale villageoise.

Il suffit de s'inscrire en ligne sur la plate-forme de Géo PLC pour obtenir un accompagnement gratuit. (cee.centralesvillageoises.fr)

Les travaux devront être obligatoirement effectués par un artisan RGE (reconnu garant de l'environnement).

Ener'guil est membre actif du réseau national des centrales villageoises

Famille A Energie positive :

Depuis 2017, le réseau CLER (Réseau pour la transition énergétique) coordonne, à l'échelle nationale, cette animation conviviale visant à modifier les comportements des familles dans la vie quotidienne, à l'aide d'éco-gestes. Pour relever le défi et participer en famille, afin de réussir à économiser 8 % d'énergie par rapport à l'hiver précédent, inscrivez-vous sur le site :

www.familles-a-energie-positive.fr

Plus de 90 000 foyers participent déjà à cette opération. Rejoignons-les !

Le PETR du Briançonnais soutient activement cette initiative.

Promotion et communication :

Au cours de cette année 2018 Ener'Guil a été présent dans plusieurs manifestations publiques. Nous avons édité deux flyers pour mieux faire connaître notre action sur le territoire. Deux articles concernant Ener'Guil ont été publiés dans le Dauphiné Libéré. Un article sur notre action est paru dans la revue Banque des Territoires pour toutes les communes de France cf www.banquedesterritoires.fr/liste-des-experiences-pour-les-collectivites-et-EPL

Le président demande de voter à main levée le rapport d'activité.

78 pour et une abstention

Il passe la parole à la trésorière, Mary Debrune pour le rapport financier.

Elle remercie les deux anciens présidents, Alain Blanc et Célestin Fournier d'être présents à cette assemblée générale.

4/ Rapport financier :

Mary Debrune rappelle que nous avons deux emprunts en cours :

- Première tranche : 180 000 € sur 144 mois à 2,20 % avec échéance au 17 novembre de 17 230,48 €.
- Deuxième tranche : 135 000 € sur 144 mois à 1,90 % avec échéance au 28 août de 12 378,42 €

Soit un total de 29 608,90 € pour une production moyenne de 46 000 €.

Le début de l'année 2019 s'annonce prometteur avec un bel ensoleillement hivernal et peu de pannes. Nous sommes largement au-dessus de la production de 2018 et même au-dessus de 2017 qui était l'année de référence.

Le total du bilan 2018 s'élève à 468 203 € pour un chiffre d'affaire de 44 716 €.

Trésorerie disponible : 54 043 €

Résultat net comptable : 3 709 €

Le comptable, Raphaël Soulier, détaille et analyse les comptes devant les sociétaires et annonce la situation comptable saine.

Il rappelle que les collectivités ne peuvent pas dépasser les 50 % du capital qui s'élève au 1er mai de 113 350 €. Avec l'achat des 250 parts sociales par le Syme 05, les collectivités vont être en dessous de la limite avec un capital de 45 400 €.

Le président remercie les intervenants et procède au vote du rapport financier à main levée.

78 pour et une abstention.

Ener'guil est membre actif du réseau national des centrales villageoises

5/ Quitus donné aux administrateurs

Le président propose de voter le quitus aux administrateurs.
Approuvé à l'unanimité.

6/ Élection au Conseil d'administration

Trois des anciens administrateurs qui ont terminé leur mandat de 4 ans se représentent

- Mary Debrune (Conseillère municipale de Château Ville Vieille)
- Marc Desrousseaux (Chef d'entreprise, habitant de Ristolas)
- Luc Herry (Président sortant, citoyen de Molines en Queyras)

Le président propose de voter à main levée.

Tous trois sont élus à l'unanimité

Une nouvelle candidate est présentée par le Président : Marie Paule Bourgarel (adepte de la promotion de l'hydrogène habitante de Molines en Queyras).

Elue à l'unanimité

7 – Questions diverses

Aucun sujet n'a été abordé

L'ordre du jour étant épuisé, Luc Herry annonce que la séance est levée.

Il invite tous les membres présents à se rendre vers le buffet offert par Ener'Guil.

Certifié conforme

Le président

Luc HERRY

Ener'guil est membre actif du réseau national des centrales villageoises